DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON CANTON DE GUILLESTRE COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS

Séance du Conseil Municipal du 03 juin 2024

Délibération N°: 20240603-04

OBJET: Travaux de viabilisation du lotissement Hannibal - Attribution du marché de travaux

L'an deux mil vingt-quatre, le trois du mois de juin, le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

DATE DE CONVOCATION : 27/05/2024 NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15 NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 9

Nicolas CRUNCHANT — Philippe RIBOT – LACROIX Charles – Carine AUDIER-MERLE – Florent BUES – Florian BOURCIER – Pauline ROUX – Philippe BOULET – Marie-Hélène FAROUZE -

NOMBRE DE POUVOIRS: 3

Dominique LEPAS a donné pouvoir à Carine AUDIER-MERLE – Chrystelle CERUTTI a donné pouvoir à Florent BUES – Joël GAUCHE a donné pouvoir à Philippe BOULET.

NOMBRE DE VOTANTS: 12

SECRETAIRE DE SEANCE : Pauline ROUX.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'un Appel d'Offres pour les travaux de viabilisation du lotissement Hannibal a été réalisé par la commune en collaboration avec le cabinet d'ingénierie MG CONCEPT. Il rappelle que le marché est décomposé en 2 lots :

- Lot 1 : Terrassement et réseaux ;
- Lot 2 : Revêtements.

Une seule offre par lot a été déposé :

L'entreprise « SARL Bucci Fréres» a remis une offre pour le lot 1 pour un montant de 183 549,90 € HT. L'entreprise « SAS Routière du Midi » a remis une offre pour le lot 2 pour un montant de 73 964,83€ HT.

Le bureau d'ingénierie MG concept a réalisé une négociation avec les deux entreprises. Les offres remises après négociations ont été étudiées en Commission d'Appel d'Offres réunie le 23 mai 2024, laquelle propose d'attribuer le lot 1 à l'entreprise Bucci Frères et le lot 2 à l'entreprise La Routière du Midi.

Le Maire propose de retenir :

- Lot n°1 : SARL BUCCI FRERES 171 Route de la Chalp 05470 AIGUILLES Montant de l'offre après négociation : 169 215,40 € HT
- Lot n°2 : SAS ROUTIERE DU MIDI Route de Marseille CS56003 0501GAP CEDEX Montant de l'offre après négociation : 72 854,75 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté par 12 voix pour :

APPROUVE l'exposé et la proposition du Maire,

ATTRIBUE les travaux de viabilisation du lotissement Hannibal lot 1- terrassement et réseaux à l'entreprise SARL BUCCI FRERES pour un montant total HT de 169 215,40 €.

ATTRIBUE les travaux de viabilisation du lotissement Hannibal lot 2- Revêtement à l'entreprise SAS ROUTIERE DU MIDI pour un montant total HT de 72 854,75 €.

CHARGE le Maire de notifier ces décisions aux candidats retenus et l'autorise à signer tout acte afférant à ce marché de travaux.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Nicolas CRUNCHANT

Certifiée exécutoire par transmission en préfecture.